

FORMULAIRE D'INSCRIPTION - VIDE GRENIER



Association L'occaz de jouer – Ludothèque

DIMANCHE 27 AVRIL 2025 - 09h00 – 17h00
Salle polyvalente La Forge – Lanrivoaré

Tables et chaises fournies. Buvette et crêpes sur place. Une boisson et une crêpe offerts.

Accueil des exposants : de 07h00 à 08h30.

Bulletin d'inscription à retourner à :

L'occaz de jouer – 1 place de l'église 29290 LANRIVOARE

Ou par mail : loccazdejouer@gmail.com

LES PROFESSIONNELS NE SONT PAS AUTORISÉS. En cas de manquement à cette règle, les organisateurs feront démonter le stand du professionnel, sans remboursement des frais d'inscriptions.

INFORMATIONS PERSONNELLES			
NOM *			
PRENOM *			
ADRESSE *			
CP *		VILLE *	
TELEPHONE *			
MAIL *			
DATE DE NAISSANCE *		LIEU *	
DOCUMENTS D'IDENTITE			
TYPE *		Numéro *	
DELIVRE LE *		DELIVRE PAR *	
INFORMATIONS GENERALES			
Immat. Véhicule *			
Portants (non fourni) *	☐ OUI ☐ NON (autorisation à 2 portants à partir de 6m réservé)		
Type de marchandise *			

Nombre de mètre linéaire réservé : _____ mètres

(Attention, 1 emplacement = 2 mètres. **La réservation doit être un multiple de 2**)

Tarifs : 2 mètres = 5€ ; 4 mètres = 9€ ; 6 mètres = 14 €

Emplacement avec portant de vêtements : nombre de place limité, validation avec les organisateurs lors de la réservation.

Total à payer _____

Règlement par espèce (dépôt à la ludothèque de Lanrivoaré durant les horaires de permanence) ou par chèque à l'ordre : L'occaz de jouer

☐ Je déclare ne pas être commerçant, ne pas avoir participé à plus de 2 vide-greniers en 2025 et ne vendre que des objets personnels ou usagés. *

☐ J'ai lu et j'accepte le règlement ci-joint. J'ai rempli l'attestation d'honneur. *

FAIT A _____ LE _____

SIGNATURE

*** MENTIONS OBLIGATOIRES** : sans ces informations, votre réservation ne sera pas prise en compte

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné.e,

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

TELEPHONE _____

TYPE DE PIECE D'IDENTITE _____

NUMERO DE LA PIECE D'IDENTITE _____

DELIVRE LE _____

PAR _____

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant.e
- Ne vendre que des objets personnels et usagés, conformément à l'article L.310-2 du code du commerce,
- De ma non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile, conformément à l'article R.321-9 du code pénal.

Fait à _____

Le _____

Signature

* MENTIONS OBLIGATOIRES : sans ces informations, votre réservation ne sera pas prise en compte



REGLEMENT

Vide Grenier de l'Association L'occaz de jouer – Ludothèque

1 – L'accueil des exposants aura lieu au complexe de la Forge, rue de l'école à Lanrivoaré de 07h00 à 08h30.

Passé 08h45, L'occaz de jouer se réserve le droit de ré-attribuer l'emplacement réservé par un exposant absent, sans que celui-ci ne puisse prétendre à aucun remboursement ou dédommagement d'aucune sorte.

2 – Le vide grenier est exclusivement **réservé aux particuliers**. Si un exposant venait à être un professionnel, L'occaz de jouer se réserve le droit de démonter le stand du professionnel afin de le réattribuer à un particulier, sans que le professionnel ne puisse prétendre à aucun remboursement ou dédommagement d'aucune sorte.

3 – L'occaz de jouer se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation.

4 – Les exposants sont autorisés à exposer lorsque **le bulletin d'inscription, l'attestation sur l'honneur et le règlement** correspondant à la réservation auront été remis aux organisateurs. **La date limite de réservation est fixée au 20/04/2025**. Toute réservation non annulée avant le 06/04/2025 est considérée due et son règlement sera encaissé.

5 – L'ouverture au public du vide-grenier se fera de 09h00 à 17h00. Les exposants s'engagent à recevoir le public sur l'intégralité de la plage horaire du vide grenier. **Pas de remballage avant 17h00 par respect pour les visiteurs.**

6 – Les portant à vêtements sont autorisés. Leur nombre étant limité, leur présence devra être validée par les organisateurs.

7 – Les articles déballés appartiennent au vendeur et sont sous sa responsabilités, tant en cas de casse, vol ou autres préjudices.

8 – Les tables et chaises mises à disposition des vendeurs sont sous leur responsabilité. Tout dégât sera facturé.

9 – Les marchandises déballées au sol ne doivent pas gêner la circulation. Les exposants s'engagent à replacer correctement leurs marchandises en cas de demande faite par les organisateurs.

10 – Les exposants devront se garer dans la cour de l'école ou sur le parking situé route de Pendouluc. Les places route de l'école, route de milizac et rue de la mairie sont réservées aux visiteurs.

11 – Les exposants s'engagent à laisser en fin de manifestation un emplacement propre et libre de tout déchets, marchandises ou emballages.

* MENTIONS OBLIGATOIRES : sans ces informations, votre réservation ne sera pas prise en compte